

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2019

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 28 Mars, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : GALLAND Ginette (Pouvoir à GEROLT Didier), MANIN Gérard (Pouvoir à GAUDRY Pierre), CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothée, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

### PRESENTATION ET VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019 – RESSOURCES PROPRES

- a décidé, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation : 14.12 %
- Taxe foncière (bâti) : 17.25 %
- Taxe foncière (non bâti) : 36.97 %

### PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2019 : COMMUNE DE ROMENAY

- a voté, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2019 arrêté :

- à la section de FONCTIONNEMENT : Recettes : 1 261 925 € Dépenses : 1 261 925 €
- à la section d'INVESTISSEMENT : Recettes : 1 108 652 € Dépenses : 1 108 652 €

### PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2019 : ASSAINISSEMENT (MAJORATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT ET PRIME ANNUELLE)

- a décidé à l'unanimité de réviser le tarif de la redevance assainissement et de la porter à 0.95€ le m3 d'eau (au lieu de 0.90€) à compter du 1<sup>er</sup> MAI 2019

- a décidé à l'unanimité de maintenir la prime annuelle par abonnement d'eau à 30€ pour les particuliers et la prime annuelle pour les industriels à 200€.

- a voté, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2019 arrêté :

- à la section d'EXPLOITATION : Recettes : 94 005 € Dépenses : 94 005 €
- à la section d'INVESTISSEMENT : Recettes : 205 100 € Dépenses : 205 100 €

### PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2019 : LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3

- a voté, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2019 arrêté :

- à la section de FONCTIONNEMENT : Recettes : 157 228 € Dépenses : 157 228 €
- à la section d'INVESTISSEMENT : Recettes : 233 238 € Dépenses : 233 238 €

### MARCHES PUBLICS – M.A.P.A. – RENOVATION DE L'IMMEUBLE CHEVAUCHET :

#### ➤ LOT N°3 MENUISERIES INTERIEURES BOIS – ENTREPRISE Richard BOULAY : AVENANT N°1 EN PLUS-VALUE (+380.00 € HT)

- a validé, à l'unanimité, l'avenant n°1 en plus-value de l'entreprise Richard BOULAY – 71500 BRUAILLES d'un montant de 380.00 € HT soit 456.00 € TTC.

#### ➤ LOT N°7 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE – ENTREPRISE Olivier COLAS : AVENANT N°1 (Rectification taux de TVA de 10% à 20%)

- a validé, à l'unanimité, l'avenant n°1 de l'entreprise Olivier COLAS – 71470 MONTPONT EN BRESSE ayant pour objet de modifier le taux de TVA de 10% à 20% (le montant HT du marché initial reste inchangé).

#### ➤ LOT N°7 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE – ENTREPRISE Olivier COLAS : AVENANT N°2 EN PLUS-VALUE (+1456.00 € HT)

- a validé, à l'unanimité, l'avenant n°2 en plus-value de l'entreprise Olivier COLAS – 71470 MONTPONT EN BRESSE d'un montant de 1456.00 € HT soit 1747.20 € TTC.

### SALLE DES FETES Jean DENISET – INSTALLATION DE MEUBLES DE RANGEMENT SUPPLEMENTAIRES : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de surseoir à statuer jusqu'à la prochaine réunion du conseil municipal dans l'attente de recevoir de nouveaux devis.

### PROJET DE CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AGRICOLE CADASTREE SECTION ZE N°50 APPARTENANT A L'AFR DE ROMENAY AFIN DE DESSERVIR UNE HABITATION (TRAVAUX DE VIABILISATION A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR)

- a pris connaissance de la demande de M. SUSSENBACHER Georg qui souhaite acquérir la parcelle cadastrée section ZE n°50 d'une superficie de 8a 56ca au lieudit « Rippe Vincent » appartenant à l'AFR de Romenay afin de créer un chemin d'accès à la propriété bâtie qu'il a achetée car il n'existe plus de chemin d'accès à l'habitation.

- a donné, par 14 voix pour et 2 abstentions, un accord de principe sur la vente de ladite parcelle, à l'euro symbolique, à M. Georg SUSSENBACHER (dans l'attente que soit pris l'arrêté de dissolution de l'AFR par les préfets de Saône-et-Loire et de l'Ain)
- a décidé, par 14 voix pour et 2 abstentions, que les frais de notaire correspondants seront à la charge de l'acquéreur et a désigné la SCP PERRAULT et PERE – Agence de Romenay afin d'établir l'acte correspondant et toutes les formalités s'y rapportant.

### **MUSEE DE LA FERME DU CHAMP BRESSAN : AVIS SUR LES CANDIDATURES AUX POSTES DE SAISONNIERS POUR LA SAISON 2019**

- a pris connaissance des différentes candidatures reçues.
- a décidé à l'unanimité, de recruter M. GIRARD Freddy et Mme TRAVERS Céline en qualité d'agents non titulaires en CDD afin d'exercer les fonctions d'agents du patrimoine au sein du Musée du Terroir situé dans la Ferme du champ Bressan pour la saison 2019.
- autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires au recrutement de ces agents et à signer les contrats s'y rapportant.

### **DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION**

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par Mme MEUNIER Charlotte pour des travaux de rénovation d'une habitation existante sur sa propriété située « 1777, Route de la Chapelle Thècle ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. ROSAIN Christian pour des travaux de ravalement de façades sur sa propriété située « 8, Rue du Colonel Pagand ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. ROSAIN Christian pour des travaux de ravalement de façades sur sa propriété située « 6, Rue du Colonel Pagand ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par la SCI DERBY pour des travaux de ravalement de façades sur sa propriété située « 10, Rue de l'Hôtel de Ville ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. BONIN Dominique pour l'installation d'une clôture sur sa propriété située « 18, Impasse de la Vigne ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par la société AB SERVICES pour le compte de M. Daniel JENNEPIN pour l'installation de panneaux solaires sur sa propriété située « 385, Route des Frettières ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. CHARBONNEAU Jean-Claude pour des travaux de réfection de toiture + pose de 2 fenêtres de toit sur sa propriété située « 8, Impasse des Dourys ».

### **A PRIS CONNAISSANCE :**

- du courrier du Département de Saône-et-Loire accusant réception de la demande de subvention au titre de l'appel à projets départemental 2019 pour la construction d'une halle couverte polyvalente à l'étang de la Chagne
- du courrier de l'OPAC de S. & L. proposant à la vente des logements de son parc locatif situés sur Romenay
- du courrier de la CIC Lyonnaise de Banque relatif à l'information annuelle des cautions
- d'informations sur la fin du dispositif (dépôt et instruction) des dossiers Ad'Ap
- du compte-rendu de la réunion à la DDT de S. & L. concernant le projet de lotissement au lieudit « Les Benoîts » + courrier de la DDT
- de la programmation par le SIA des Sânes de travaux sur la rivière la Voye (travaux en cours)
- de l'état de la dette communale au 01.01.2019
- de la demande de renouvellement de mise en disponibilité pour convenance personnelle par M. Romain BOURGEOIS
- de la proposition de vente à la commune par M. Gaston PONT de parcelles de terrain à proximité du cimetière
- d'un cas de scarlatine à l'école de Romenay
- des modalités de tenue du bureau de vote lors des élections européennes le 26.05.2019
- du courrier de la Sous-Préfecture de Louhans relatif aux demandes de subventions DETR 2018 et DSIL 2019 concernant l'aménagement d'un rond-point
- du devis de l'entreprise LECUELLE Electricité pour l'installation d'une VMC dans les salles de classe de l'école

### **A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

